

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Décembre 2022** qui font apparaître un actif net de **5.266.277 DT** et une valeur liquidative égale à **126,350 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2022** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2022**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Un écart de 3,455 DT a été observé entre le solde comptable de la rubrique « AC1-Portefeuille Titres » et la valorisation du portefeuille titres, présentée au niveau du relevé titres dépositaire, dû à la comptabilisation à tort d'une écriture « OD » parmi les comptes de cette rubrique.

Le Commissaire aux Comptes

SKANDER MILADI

PARTNER

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN			
LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	3.949.021	2.702.700
a- Actions et valeurs assimilées		245.559	220.425
b- Obligations		1.836.266	2.482.275
c- Emprunts d'état		1.867.196	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1.345.874	1.922.677
a- Placements monétaires		497.716	0
b- Disponibilités		848.158	1.922.677
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		5.294.895	4.625.377
<u>PASSIFS</u>			
		<u>28.618</u>	<u>28.968</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	17.328	16.243
Autres créditeurs divers	PA2	11.290	12.725
<u>ACTIF NET</u>		<u>5.266.277</u>	<u>4.596.409</u>
Capital	CP1	4.196.616	3.849.287
Sommes capitalisables		1.069.661	747.122
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		811.954	546.326
b- Résultat capitalisable de la période		266.857	200.543
c- Régul. Résultat capitalisables de la période		-9.150	252
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5.294.895	4.625.377

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2022	Du	Du	Du 01.01.2021
		au 31.12.2022	01.01.2022	01.10.2021	au 31.12.2021
			au	au	au 31.12.2021
			31.12.2022	31.12.2021	
Revenus du portefeuille-titres	PR1	63.961	216.561	41.450	127.312
a- Dividendes		0	0	0	0
b- Revenus des obligations		63.961	216.561	41.450	127.312
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	17.035	108.186	24.944	125.363
Total des revenus des placements	-	80.995	324.746	66.394	252.676
Charges de gestion des placements	CH 1	-9.189	-37.574	-8.102	-32.632
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		71.806	287.173	58.292	220.044
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-5.073	-20.316	-4.905	-19.501
RESULTAT D'EXPLOITATION		66.733	266.857	53.387	200.543
Régularisation du résultat d'exploitation		4.093	-9.150	9.117	252
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		70.825	257.707	62.504	200.795
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-4.093	9.150	-9.117	-252
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		913	-6.331	1.912	5.135
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		4.392	20.840	0	4.079
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		72.039	281.366	55.299	209.757

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>72.039</u>	<u>281.366</u>	<u>55.299</u>	<u>209.757</u>
a- Résultat d'exploitation	66.733	266.857	53.387	200.543
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	913	-6.331	1.912	5.135
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	4.392	20.840	0	4.079
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>76.544</u>	<u>388.502</u>	<u>223.068</u>	<u>779.005</u>
a- Souscriptions	1.918.497	6.957.366	505.012	3.768.685
- Capital	1.522.500	5.638.000	424.000	3.248.100
- Régularisation des sommes non distribuables	10.010	30.330	1.439	6.820
- Régularisation des sommes capitalisables	385.987	1.289.037	79.574	513.765
b- Rachats	-1.841.953	-6.568.864	-281.944	-2.989.680
- Capital	-1.462.200	-5.305.200	-237.300	-2.567.200
- Régularisation des sommes non distribuables	-9.605	-30.310	-783	-5.962
- Régularisation des sommes capitalisables	-370.148	-1.233.355	-43.861	-416.518
VARIATION DE L'ACTIF NET	148.583	669.868	278.367	988.762
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	5.117.694	4.596.409	4.502.284	3.607.647
b- Fin de période	5.266.277	5.266.277	4.596.409	4.596.409
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- Début de période	41.077	38.352	36.485	31.543
b- Fin de période	41.680	41.680	38.352	38.352
VALEUR LIQUIDATIVE	126,350	126,350	119,847	119,847
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,614%	5,426%	-11,423%	4,787%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Décembre 2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022 de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 3.949.021 DT et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31 /12 /2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
	Obligations		1 772 664	1 836 263	34,69%	34,86%
TN0003400330	AB 2008 CAT B	3 000	90 000	93 107	1,76%	1,77%
TN0003400348	AB 2009 SUB	1 150	15 284	15 453	0,29%	0,29%
TN0003400660	AB SUB 2020-03	2 000	160 000	170 421	3,22%	3,24%
TNOPIIDORGAE6	BH SUB 2021-02	4 000	400 000	405 904	7,67%	7,71%
TN0001300607	BTE 2010	3 500	140 000	141 903	2,68%	2,69%
TN0004201471	CIL 2020-1	1 500	75 000	75 466	1,43%	1,43%
TN0007310295	HL 2015-2	2 500	50 000	52 400	0,99%	1,00%
TN0007310568	HL 2020-03	1 000	80 000	86 086	1,63%	1,63%
TN0002601045	STB 2010/1	3 000	59 880	61 855	1,17%	1,17%
TNWQSOMZ65V8	STB SUB 2021-1	3 000	300 000	319 164	6,03%	6,06%
TN0006610547	TJL 2019-1	1 000	40 000	41 698	0,79%	0,79%
TN0002102150	TLF 2021-1	1 000	80 000	84 439	1,59%	1,60%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUB	2 000	160 000	162 234	3,06%	3,08%
TN0003900248	UIB 2009/1	2 500	87 500	89 385	1,69%	1,70%
TN0003900297	UIB 2012/1	3 500	35 000	36 748	0,69%	0,70%
	Emprunts d'Etat		1 800 000	1 867 196	35,27%	35,45%
TN0008000838	EMP NA 21 8 8 28-06-2021 CAT B	4 000	400 000	414 196	7,82%	7,87%
TN5XXZZ454U2	EMP NA 22 9 1 18-03-2022 CAT B	4 000	400 000	423 057	7,99%	8,03%
TNF00WIRG8H7	EMP NA 22 T2 CAT B	5 000	500 000	519 507	9,82%	9,86%

TNOJN6PVVH38	EMP NA 22 T3 CAT B	5 000	500 000	510 436	9,64%	9,69%
	Titres OPCVM		241 849	245 559	4,64%	4,66%
TN0004200937	GO SICAV	1 865	241 849	245 559	4,64%	4,66%
	Total		3 814 512	3 949 018*	74,58%	74,99%

* Un écart de 3,455 DT a été observé entre le solde comptable et la valorisation du portefeuille titres dû à la comptabilisation à tort d'une écriture « OD » parmi les comptes du portefeuille titres.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2021
Placements monétaires	497.716	0
Certificats de dépôts	497.262	0
Intérêts courus sur certificats de dépôt	454	0
Disponibilités	848.158	1.922.677
Compte à terme	0	400.000
Intérêts courus sur compte à terme	0	3.364
Avoirs en banque	344.107	1.518.712
Sommes à l'encaissement	500.000	2.636
Sommes à régler	0	-7.427
Intérêts sur Dépôt à vue	4.051	5.391
Total	1.345.874	1.922.677

Libellé	Code ISIN	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts					
CD ATB 500 MD 8,27% 260123	TNAMKCSH9HD1	497.262	497.716	9,40%	9,45%
Total		497.262	497.716	9,40%	9,45%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2021
PA1 : Opérateurs Crédateurs		
Frais du gestionnaire	7.794	6.709
Frais du dépositaire	9.534	9.534
Total	17.328	16.243
PA2 : Autres crédateurs Divers		
Autres Opérateurs crédateurs (CAC)	5.000	5.001
Autres Crédateurs (CMF)	474	419
Charges budgétisées à payer	5.221	6.115
Etat, retenue à la source	595	1.190
Total	11.290	12.725

CP1 : Note sur le capital**NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Capital au 31.12.2021	
* Montant en nominal	3.835.200
* Nombre de Titres	38.352
* Nombre d'actionnaires	96
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	5.638.000
* Nombre de titres émis	56.380
Rachats effectués	
* Montant en nominal	5.305.200
* Nombre de titres rachetés	53.052
Capital au 31.12.2022	
* Montant en nominal	4.168.000
* Nombre de Titres	41.680
* Nombre d'actionnaires	96

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2021	3.849.287	3.849.287
Souscriptions de la période	5.638.000	5.638.000
Rachats de la Période	-5.305.200	-5.305.200
Autres Mouvements	14.529	1.084.190
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-6.331	-6.331
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	20.840	20.840
Régularisation Sommes non distribuables	20	20
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		1.069.661
Montant Fin de période au 31.12.2022	4.196.616	5.266.277

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0
Revenus Des Obligations				
Intérêts	63.961	216.561	41.450	127.312
Revenus Des BTA				
Intérêts	0	0	0	0
Total	63.961	216.561	41.450	127.312

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Intérêts sur certificats de dépôt	12.045	71.233	12.811	81.183
Intérêts sur comptes de dépôt	4.990	36.953	12.133	44.180
Total	17.035	108.186	24.944	125.363

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	7.689	31.624	6.602	26.682
Rémunération du dépositaire	1.500	5.950	1.500	5.950
Total	9.189	37.574	8.102	32.632
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1.260	5.000	1.260	5.000
Redevance CMF	1.292	5.315	1.110	4.484
Charges diverses	0	1	1	3
Charges budgétisées (Résultat)	2.521	10.000	2.534	10.014
Total	5.073	20.316	4.905	19.501

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Décembre 2022** s'élève à 31.624 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2022** s'élève à 5.950 DT.